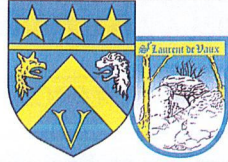


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 février 2023 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2023 02 20-03 : MARCHES
PUBLICS - Réhabilitation d'un immeuble en vue
de la création de 2 logements et d'un commerce-
1-3 rue de le Maletière.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 09/02/2023
En exercice : 33	
Présents : 27	Affichage de la convocation : 13/02/2023
Pouvoirs : 5	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 23/02/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Yohan DUMAS Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane GILLET Sylvie RAZY donne pouvoir à Philippe LARGE Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à Roland BADOIL Safi BOUKACEM donne pouvoir à Daniel JULLIEN	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON	

M BARCET Sylvain est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

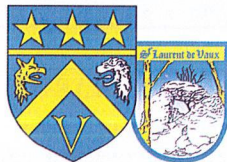
Par délibérations des 20 juin et 18 juillet 2022, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux en vue de la réhabilitation d'un immeuble en vue de la création de 2 logements et d'un commerce- 1-3 rue de le Maletière. Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion des avenants suivants :

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
4	MENUISERIES EXTERIEURES	SERVICE MENUISERIE CONCEPT	Modification en plus-value du type du vitrage du commerce et entrée logement Modification en moins-value pour diminution de la taille des châssis et modification du type de vitrage Modification en plus-value pour un bandeau ventouse en applique sur la porte d'accès aux logements	+ 503,00 €
05BIS	CARRELAGE FAIENCE	ACCESSBAT	Fourniture et pose de carrelage imitation parquet commerce	+ 1 230 €
7	CHARPENTE BOIS COUVERTURE	CHARROIN TOITURE	Renforcement d'une poutre sommier dans le commerce du RDC+ 3 400 € Travaux de renforcement rendus impératifs suite à la découverte après la dépose de la couverture existante + 8 473, 20 €	+ 11 873, 20 €
10	ELECTRICITE	PHEBUS	Travaux d'électricité en vue de la pose d'une climatisation d'équipement électrique par le commerçant	+ 1 009,76 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

Lot	Libellé	Entreprise	Marché € HT	Avenant	Nouveau montant	Variation
1	DEMOLITIONS - GROS-GEUVRE	LCA	78 015,00			
2	PLATRERIE PEINTURE	LARDY	48 507,69			
3	MENUISERIES INTERIEURES	PONCHON	22 641,18			

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 février 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 02 20-03 : MARCHES
PUBLICS - Réhabilitation d'un immeuble en vue
de la création de 2 logements et d'un commerce-
1-3 rue de le Maletière.

Lot	Libellé	Entreprise	Marché € HT	Avenant	Nouveau montant	Variation
4	MENUISERIES EXTERIEURES	SERVICE MENUISERIE CONCEPT	31 454,00	+503,00 €	31 957,00 €	+ 1,60 %
5	SOLS SOUPLE	COURBIERE	3 049,20			
05 BIS	CARRELAGE FAIENCE	ACCESSBAT	7 070,02	+ 1 230,00	8 300,02	+ 17,40%
6	METALLERIE	AMP	2 950,00			
06 BIS	SERRURERIE	AMP	3 840,00			
7	CHARPENTE BOIS COUVERTURE	CHARROIN TOITURE	31 510,00	+ 11 873,20 €	43 383,20€	+ 37,68%
8	FACADE	SAS VINCENT	18 911,00			
9	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	REY	32 974,00			
10	ELECTRICITE	PHEBUS	30 233,96	+ 1 009,76	31 243,72	+ 3,3%
TOTAL			311 156,05 €	14 615,96 €	325 772,01€	+4,70%

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu les projets d'avenants,
Vu l'avis favorable de la commission des marchés publics en date du 06 février 2023.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises titulaires

DIT QUE les crédits nécessaires au règlement des travaux relatifs au commerce sont inscrits au budget principal 2023 et les travaux relatifs aux logements sont inscrits au budget PLH 2023.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
27 FEV. 2023
et de la publication en mairie le

27 FEV. 2023
Le secrétaire
Sylvain BARCET

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 02 20-03: MARCHES PUBLICS- Réhabilitation d'un

Objet de l'acte : immeuble en vue de la création de deux logements et d'un commerce-
1/3 Rue de la Maletière

.....
Date de décision: 20/02/2023

Date de réception de l'accusé 27/02/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023022003_03

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230220-2023022003_03-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .7 .8 .1

Commande Publique
Actes speciaux et divers
Avenants
En plus-value

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : delib 3.pdf (99_DE-069-200047785-20230220-2023022003_03-DE-1-1_1.pdf)